

« LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE : UN CHEMIN D'AVENIR POUR L'ALGERIE »

FELLAG HAMZA

Résumé : L'économie Algérienne est une économie de rente, basée sur la production et l'exportation des ressources naturelles en l'état brut. Les faiblesses dans la gouvernance économique en général, et en particulier dans les transformations structurelles requises pour élargir et diversifier l'économie du pays, ont contribué à renforcer sa pétro-dépendance. Cette dernière a négativement joué sur les performances de l'économie Algérienne pendant les périodes de conjoncture pétrolière morose. La nécessité de la diversification de l'économie Algérienne est connue de tous, et

depuis bien des années. Les autorités responsables ont eu à l'affirmer, et n'arrêtent de le répéter. Il se fait cependant que les efforts réels de diversification sont peu évidents et n'ont pas encore donné des résultats tangibles. Nous proposons dans ce travail une étude sur la diversification de l'économie à travers l'analyse de différentes variables propres à l'économie algérienne et ses caractéristiques.

Mots clés : La stratégie de diversification ; L'économie Algérienne ; L'avantage compétitif.

الجزائري معروفة لدى الجميع، وعلى مدى سنوات عديدة. ولقد أكدت السلطات المسؤولة على أهمية تنويع الاقتصاد ولا تتوقف عن تكرار ذلك. ومع ذلك فإن جهود التنويع الحقيقية ليست واضحة ولم تسفر عن نتائج ملموسة حتى الآن. نقترح في فحوى هذا العمل دراسة على تنويع الاقتصاد من خلال تحليل المتغيرات المختلفة المحددة للاقتصاد الجزائري وخصائصه.

ملخص : الاقتصاد الجزائري هو الاقتصاد الريعي يركز أساسا إنتاج وتصدير الموارد الطبيعية الخام. ساعدت نقاط الضعف في السياسات الاقتصادية بشكل عام، وفي التغييرات الهيكلية اللازمة لتوسيع القاعدة الإنتاجية بشكل خاص، في تعزيز التبعية النفطية. هذه الأخيرة أثرت سلبا على الأداء العام للاقتصاد الجزائري خلال فترات سوق النفط الراكد. إن الحاجة إلى تنويع الاقتصاد

Introduction

L'économie Algérienne est une économie de rente, basée sur la production et l'exportation des ressources naturelles en l'état brut. Les faiblesses dans la gouvernance économique en général, et en particulier dans les transformations structurelles requises pour élargir et diversifier la base productive et sociale de l'économie du pays, ont contribué à renforcer sa pétro-dépendance.

Cette dépendance vis-à-vis du pétrole a négativement joué sur les performances d'ensemble de l'économie Algérienne pendant les périodes de conjoncture pétrolière morose, telles que les chutes du cours, ou les perturbations survenues dans la production. De manière plus structurelle, elle joue sur les performances des autres secteurs d'activité, et renforce la faible intégration des différentes branches. Enfin, elle augmente les inégalités de revenus et affaiblit la capacité de la croissance à imprimer une réduction notable de la pauvreté.

La diversification est la construction d'un tissu économique intégré, sur un espace économique intégré, reposant sur des ressorts internes solides sur les plans aussi bien économique que social. Une stratégie de diversification est donc une entreprise complexe (Bassi A et Lombardi N. 2013. P14). Elle est, dans son bien-fondé, une réponse de politique développementaliste à une situation aussi complexe, celle de la vulnérabilité de l'économie Algérienne. Cette dernière est souvent réduite à la pétro-dépendance du point de vue de la contribution du secteur pétrolier au PIB, aux revenus de l'État et aux recettes d'exportations. Mais l'appréhension correcte de la vulnérabilité de l'économie Algérienne, en vue de fonder l'élaboration d'une stratégie de sa diversification, va au-delà de la pétro-dépendance, quand bien même cette dernière en serait le facteur premier.

C'est en tout cela que le présent travail va apporter sa contribution. Son objectif premier est en effet, de répondre à la question suivante « *quels sont les axes cruciaux d'une bonne stratégie de diversification de l'économie Algérienne* ».

Cette étude voudrait souligner que la stratégie de diversification, fondée sur une analyse solide de la vulnérabilité de l'économie Algérienne, doit viser à construire, non pas une économie Algérienne

diversifiée sur base des filières principalement orientées vers le marché mondial, mais un tissu économique intégré, avec plusieurs ressorts de croissance. Les paramètres de cette stratégie de diversification devraient tenir compte des relations socioéconomiques dans le tissu économique, et dans les relations d'échanges interindustriels et intersectoriels. Cette étude entend apporter sa contribution au débat national sur la diversification.

1-Fondamentaux sur l'avantage comparatif

L'avantage comparatif est le concept principal de la théorie traditionnelle du commerce international. Il a été approché par Robert Torrens (Un officier de l'armée britannique et un économiste, propriétaire du journal the Globe. il a proposé une critique du libre-échange, avec sa théorie de réciprocité commerciale.) en 1815, et démontré pour la première fois par l'économiste britannique David Ricardo (Un économiste britannique qui est considéré comme l'un des économistes libéraux les plus influents de l'école classique aux côtés d'Adam Smith et de Thomas Malthus.) en 1817. Le principe de l'avantage comparatif, dénommé aussi le principe des coûts comparés, s'énonce ainsi : à la condition nécessaire et suffisante qu'il existe une différence entre les coûts comparés constatés en autarcie dans plusieurs pays, chacun d'eux trouvera avantage à se spécialiser et à exporter les biens pour lesquels il dispose du plus fort avantage comparé ou du moindre désavantage comparé, en important en échange les autres biens de ses partenaires (Laussudrie Bernard. 2001. P02)

La conclusion principale de cette théorie est, que pour un pays, l'ouverture au commerce international est toujours avantageuse, indépendamment de la compétitivité nationale ; ceci, par principe dans une situation de compétition idéale. Il s'agit d'un argument décisif des théoriciens du libre-échange contre ceux qui prônent le protectionnisme par peur de ne pas trouver de débouchés, car il rejette l'idée de « nations moins compétitives » qui ne trouveraient qu'à acheter, et rien à vendre, dans les échanges transfrontières. Bien sûr, la théorie ne réfute pas que le commerce international puisse se faire au détriment de certains pays, lorsque ses modalités ne sont pas celles du libre-échange (impérialisme, colonialisme, et autres formes de

domination), ni le fait que l'accroissement des gains d'un pays ne signifie pas nécessairement un accroissement correspondant du bien-être de ses habitants.

1-1 la Déterminants de l'avantage comparatif

Ricardo et les auteurs de tradition classique expliquent essentiellement les coûts des biens, et donc les coûts comparés, par la productivité comparée de la main-d'œuvre. Mais de quoi dépend-elle elle-même ? Pourquoi est-elle supérieure au Portugal ? Pourquoi la main-d'œuvre est-elle, au Portugal, plus productive pour le vin que pour le drap, et en Angleterre pour le drap que pour le vin ? On peut en venir alors à des explications par le climat, par la fertilité des terres, par la coutume ou l'histoire, bref par des éléments exogènes par rapport au calcul économique.

Depuis la parution de l'ouvrage de David Ricardo, les économistes ont avancé de nombreuses théories visant à expliquer le différentiel de productivité entre les pays. Dans la pensée classique, la répartition des avantages comparatifs entre pays est essentiellement fondée sur des caractéristiques qualitatives : l'habileté des travailleurs, la détention d'avantages technologiques ou naturels. À l'évidence, les pays peuvent être avantagés par leurs ressources naturelles ou par leur climat. Ceux disposant de pétrole sur leur territoire sont bien évidemment plus compétitifs pour en exporter que ceux n'en disposant pas. Le climat, de son côté, explique pourquoi la Norvège fait venir ses ananas de contrées lointaines (Laussudrie Bernard. 2001. P03).

La pensée néo-classique a enrichi l'approche des classiques en introduisant des déterminants quantitatifs. Selon Eli Heckscher (Économiste suédois qui a tracé son propre chemin dans l'histoire de l'économie et de la pensée économique. En 1909, il est nommé professeur à la « *Stocholm School of Economics* »), les avantages comparatifs des pays sont respectivement définis par leurs dotations relatives en travail et en capital. Les pays disposant d'un volume de capital important, donc de nombreux équipements pour assister les tâches des travailleurs, auront un avantage comparatif dans la production de biens industriels nécessitant l'utilisation intensive du facteur capital, comme la chimie, l'automobile, l'aéronautique...

Inversement les pays disposant d'une main-d'œuvre abondante profitent de bas salaires qui leur permettent d'être plus compétitifs dans les productions intensives en main-d'œuvre comme le textile ou l'assemblage de biens électroniques (Catin Maurice. 2004. PP 126-167).

Au début des années 1950, la tentative de vérification de cette théorie par Wassily Leontief (Un économiste américano-soviétique et lauréat du « prix NOBEL » d'économie en 1973.) sur le commerce extérieur des États-Unis a conduit à un échec et a montré que ce pays était plutôt exportateur de biens intensifs en travail, et non en capital comme prévu. En effet, les États-Unis sont exportateurs de biens ayant nécessité un important *travail qualifié*, tandis que les pays les moins avancés sont exportateurs de biens dont la fabrication ne requiert aucune compétence. Dans ce cas, la synthèse des approches quantitatives et qualitatives permet donc bien d'expliquer les échanges internationaux en se basant sur une différence de dotation en facteurs de production (Lafay Gérard. 1997. P 45). La distinction des facteurs de production peut donc prendre des formes plus précises et diverses, si on différencie différents types de travailleurs, différents types de capitaux, différents types de ressources naturelles.

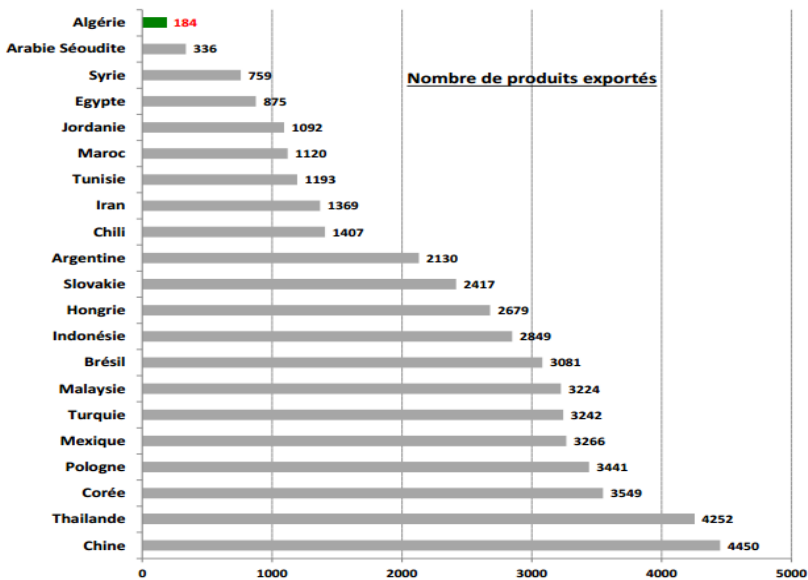
Enfin, la théorie du cycle de vie de produit a renouvelé l'approche technologique. La vie d'un produit se divise en plusieurs étapes, correspondant à plusieurs phases du commerce international. Dans un premier temps, le produit tout juste conçu dans un pays riche doit être testé, et le marché national est alors le plus indiqué, d'autant que le prix encore élevé du bien correspond au niveau de vie du pays riche. Arrivant à un stade de maturité, l'entreprise sur le point de perdre l'exclusivité sur le produit est incitée à le vendre sur les marchés étrangers avant l'arrivée de ses futurs concurrents. Le bien, s'il connaît un important succès, est alors produit en des quantités plus importantes ce qui provoque une baisse de son coût unitaire de production et donc de son prix. Il devient donc accessible aux consommateurs des pays moins aisés. Les pays riches détiennent alors un avantage comparatif. Lorsque le produit atteint un stade de standardisation et se banalise, sa production devient possible dans les pays à bas salaires, et l'entreprise, pour maintenir sa compétitivité face aux concurrents, se doit d'en délocaliser la production dans les pays à

bas salaires pour le réexporter par la suite dans les pays riches. L'avantage comparatif est donc désormais entre les mains des pays à bas salaires.

2-la diversification des ressources de la croissance économique en Algérie

Dans l'ensemble, les pays en développement ont remarquablement bien réussi à diversifier leurs économies et leurs filières d'exportation. Cette diversification s'est exprimée de multiples façons, la mutation la plus notable ayant été celle de l'industrialisation. Dans les années 1960, environ 80 % des exportations des pays en développement étaient des produits de base, tandis qu'aujourd'hui, 80 % des biens exportés sont des produits industriels. Cette refonte des filières exportatrices était liée à l'émergence de grands pôles industriels, notamment la Chine, mais aussi la Corée, l'Inde, le Brésil, la Malaisie, le Vietnam, l'Indonésie et le Mexique. La plupart des ces nouvelles puissances industrielles étaient hier basées pour l'essentiel sur les produits de base. Aujourd'hui, elles sont parfaitement intégrées aux réseaux mondiaux de production dans de nombreux secteurs, elles participent au développement rapide des échanges Sud-Sud, et, dans la plupart des cas, améliorent rapidement la composition de leurs exportations(LamiriAbdelhak. 2013. P02).La figure suivante représente le nombre de produits exportés par certains pays :

Figure 01 : Le nombre de produits exportés



Source : Nabani « Cinquantenaire de l'indépendance : enseignements et vision pour l'Algérie de 2020 ». 2013. P24

Certains pays ne sont pas allés aussi loin dans la création d'industries, mais ils ont exploité leur potentiel pour faire évoluer la mise en valeur de leurs ressources naturelles. On note ainsi entre 1975 et 2004 une progression de 175 % de la part de l'Amérique latine sur les marchés internationaux des métaux. La part des minerais et des métaux à l'état brut a doublé pendant cette période, tandis que celle des produits usinés était multipliée par huit. L'Afrique subsaharienne reste très largement tributaire des secteurs primaires. Bien que 20 % de ses exportations soient classés comme biens industriels, il ne s'agit pour la plupart que de produits primaires faiblement transformés. Un quart à peine des exportations industrielles est réellement composé de biens manufacturés ; dans ces derniers, les deux principales catégories - produits automobiles d'Afrique du Sud et exportations textiles des pays à faible revenu - sont subventionnées par des programmes incitatifs (Alan gelb. 2010. P 01)

2-1 Objectifs et portée de la diversification

Les stratégies et politiques de diversification peuvent être conçues comme une étape de suivi et renforcement d'une stratégie de réduction de la vulnérabilité. Elles peuvent aussi être formulées en elles-mêmes sans qu'elles en fassent suite. Quel que soit le cas de figure, engager le pays dans le processus de diversification consiste d'une part, à mener de front une lutte contre la vulnérabilité de l'économie, et de l'autre, à organiser les différentes forces politiques, économiques et sociales dans la construction d'une économie viable, avec des ressorts internes solides. La diversification se définit dans son contenu et sa mise en œuvre en fonction, et de la nature des problèmes structurels de l'économie actuelle que l'on veut diversifier, et surtout de l'idéal, de la vision de l'économie de demain que l'on veut construire. Par essence, la diversification est donc un processus de remise en cause du cadre et de la structure économique actuels (Bassi A et Lombardi N. 2013. P 147).

Engager le processus de diversification c'est engager le pays dans la voie non pas seulement de transformations structurelles de remise en cause des structures économiques vulnérables, mais, au-delà de cette perspective, dans la construction d'un autre modèle d'accumulation et de développement, dans la marche de la nation vers la vision du Algérie de demain. Et c'est cela qui détermine la nature, et sans doute, aussi les séquences des transformations structurelles.

2-2 La nécessité de la diversification de l'économie Algérienne

Privilégier l'industrie manufacturière ou des sous-secteurs industriels particuliers ne fait pas l'unanimité. Certains pays peuvent bénéficier d'un solide avantage comparatif dans plusieurs secteurs se rapportant aux ressources naturelles, comme les minéraux secondaires, les forêts, la culture arbustive, qui ne sont pas nécessairement « liés » mais qui offrent de bons débouchés. Les changements techniques dans le secteur manufacturier ne sont pas forcément plus importants que dans les secteurs primaires, et que ces derniers se prêtent également à un processus d'apprentissage pratique. Certaines productions de matières premières seraient tout aussi bénéfiques au regard des liens avec d'autres produits et des retombées sur d'autres types de production. Il a été démontré que le facteur essentiel est la concentration, et non la nature du produit dominant. D'autres facteurs sont susceptibles de jouer un rôle important pour les pays riches en ressources naturelles. Une croissance démographique

soutenue dilue à long terme le niveau de rente par habitant. Avec un rythme annuel de croissance démographique de 3 %, la contribution par habitant d'un secteur à ressources constantes est divisée par deux en 24 ans. La stabilité sociale et la prospérité à long terme ne peuvent être assurées qu'en employant de façon productive les facteurs de production grandissants, au nombre desquels la main d'œuvre. Il est un autre argument en faveur de la diversification selon lequel celle-ci peut être un moyen de s'assurer contre les grands chocs macroéconomiques engendrés par les fluctuations des cours qui frappent les pays très dépendants d'un éventail restreint d'exportations (Teulon Frédéric. 2014. PP 5-6).

La pertinence de ces arguments dépend de l'horizon prévisionnel de la rente par rapport aux besoins. L'épuisement des ressources n'est sans doute pas la seule considération. La dégradation de l'environnement peut certes entraîner l'effondrement d'une société, mais on n'enregistre que quelques cas d'épuisement des ressources minières d'une nation. Les progrès des techniques de forage et d'exploitation minière ont permis à maintes reprises de prolonger - parfois de longtemps - la durée de vie des gisements exploités, et les réserves commercialement exploitables sont un concept plus économique que physique, dans la mesure où leur niveau varie en fonction des cours. Certains pays comme le Gabon ressentiront probablement assez vite l'impact de la baisse de réserves génératrices de rentes élevées. Mais même les pays qui ont des ressources naturelles considérables peuvent s'inquiéter du risque de chocs technologiques pouvant réduire largement leur seul avantage comparatif, soit par la création de produits de substitution, soit par l'ouverture de nouvelles sources d'approvisionnement. Vu sous cet angle, même la conservation de ressources dans le sous-sol est risquée, et l'assurance peut-être un important argument de diversification.

Ces éléments ont un impact sur la perception qu'ont les pays de la diversification dans le cadre de leur stratégie globale. La plupart d'entre eux cherchent des gains de croissance et d'emploi, mais certains pourraient être prêts à payer pour diversifier. Ces considérations influencent également le type de diversification qui peut être pratiquée par un pays. Dans certains cas, une diversification dans le secteur des ressources naturelles suffira, en passant du pétrole au gaz naturel ou à l'exploitation minière avec pour optique de

prolonger les rentes à l'avenir, et en essayant d'optimiser les liens productifs d'amont avec le secteur des ressources. D'autres pays déplaceront le curseur vers l'aval pour une plus grande valeur ajoutée, et prendront des mesures pour combler les lacunes des chaînes d'approvisionnement essentielles qui lient la base de ressource aux industries aval. Dans d'autres cas, la priorité sera mise sur le transfert vers des fabrications à forte intensité de main d'œuvre. L'abondance de ressources et les contraintes varient selon les pays, au même titre que leurs objectifs. Certains pays à hauts revenus comme l'Australie et le Canada ont des économies modernes très productives tout en restant très dépendants de leurs ressources naturelles. Une diversification efficace peut être un bon investissement, mais il arrive que des pays gaspillent beaucoup de ressources dans des programmes inefficaces ou aux objectifs inappropriés (Bassi A et Lombardi N. 2013. P 140.)

Dans les doctrines de diversification actuellement en vogue dans les pays en développement basées sur l'insertion de plus en plus poussée dans la mondialisation, la diversification économique est souvent réduite, ou au mieux, entendue principalement comme la diversification des exportations. Elle est dès lors définie comme la valorisation des potentialités en ressources naturelles pour saisir les opportunités du marché mondial. En effet, la vulnérabilité de l'économie Algérienne est une problématique multidimensionnelle. Elle porte sur la création de la richesse nationale. Sur les revenus au niveau des moyens de paiements extérieurs (recettes d'exportations) et des moyens d'actions de l'État (recettes publiques). Et sur l'autonomie et la sécurité alimentaires, comme enfin sur la pauvreté et les paramètres sociaux : emploi, pauvreté (niveau, structure et géographie de la pauvreté).

2-3 les ENJEUX DE LA DIVERSIFICATION

La diversification est par définition un processus de transformation des structures de vulnérabilité de l'économie, de construction d'un autre modèle d'accumulation et de développement, et de mobilisation des différentes forces politiques, économiques et sociales dans la construction d'une économie viable, solide sur ses ressorts internes, et émergente (idem. P 149).

La formulation d'une stratégie de diversification de l'économie Algérienne devra ainsi s'inscrire dans cette perspective : prendre en compte les dimensions et facteurs clefs de la fragilité et de la

vulnérabilité de l'économie. Il faut donc envisager une approche plus large de diversification. Dans cette partie en va examiner les enjeux et les défis du développement à lalumière de l'évolution et du fonctionnement de l'économie Algérienne.

Dans le dispositif d'amélioration des systèmes de gouvernance en Afrique, le mécanisme africain d'évaluation par les pairs recommande en particulier deux objectifs qui sont des composantes du système de gouvernance économique et de développement socioéconomique. Le premier porte sur la promotion des politiques macroéconomiques qui soutiennent le développement durable. Tandis que le deuxième porte sur la nécessité de promouvoir l'autonomie dans la prise en charge et la conduite de ses politiques et programmes de développement socioéconomique (idem. P 150).

De nos jours, la mondialisation a poussé très loin la « marchandisation » des politiques de développement et de gouvernance économique, qu'elles soient macroéconomiques ou sectorielles. Elles sont devenues un enjeu que les puissances de la mondialisation essaient de contrôler dans les pays en développement, surtout dans ceux à ressources naturelles importantes, ou à intérêt géopolitique et ou géostratégique. Ce contrôle s'effectue notamment à travers diverses formes de coopération et d'aide, de pressions de toutes sortes. Le degré d'autonomie pour tendre vers l'auto dépendance s'apprécie notamment en termes de capacités institutionnelles et humaines à formuler, mettre en œuvre et financer ses politiques, programmes et actions de développement. Et c'est souvent par ce biais, que les forces extérieures manifestent les limites dans lesquelles ils acceptent ou orientent ces politiques et programmes(idem. P 150.).

La deuxième catégorie d'enjeux, porte sur la réalisation d'une croissance économique élevée et soutenue, mais avec équité dans le développement du point de vue social et géographique ou régional. La croissance des dernières années qui est portée par le secteur pétrolier est remarquable, mais ne permet pas de « résorber » le grand déficit social en termes de distribution des dividendes de cette croissance. Par ailleurs, le problème des grandes inégalités dans la distribution de la richesse nationale est à la fois social et surtout géographique. Le développement de certaines villes et de la capitale en particulier laisse penser que le pays a opté pour une « politique de développement par la ville », avec l'espoir que le développement des infrastructures économiques et sociales en milieu urbain va entraîner le

développement du milieu rural. Le constat est malheureusement que c'est le phénomène contraire qui se produit.

La croissance démographique des villes impose une logique qui, si elle n'est pas reconsidérée à travers la politique de diversification, va renforcer les déséquilibres décriés dans cette étude. Le combat quotidien de la ville est de répondre à ces tendances pour trouver les réponses adéquates en infrastructures économiques, sociales, sécuritaires, etc. La croissance à promouvoir devrait se placer nettement au-dessus du taux de croissance démographique et se baser sur les secteurs qui non seulement sont porteurs pour élargir la base économique du pays, mais aussi ceux qui concernent la majorité de la population. En outre, cette croissance doit être pourvoyeuse d'emplois. Il faudra donc que le pays puisse repenser le type de virage et comment le promouvoir pour assurer une croissance soutenue avec équité dans le développement. L'enjeu à maîtriser ici dans le mode de gouvernance économique et de développement socioéconomique a ainsi une triple dimension : économique, politique et sociale (Teulon Frédéric. 2014. PP 09-10).

3-les défis de la diversification de l'économie

Ces défis sont présentés au niveau mondial et régional, donc valable pour tout le continent africain, mais aussi au niveau spécifique du cas Algérien.

3-1 Au niveau mondial et du continent africain

L'Afrique, et donc l'Algérie, fait face à des défis importants liés à la mondialisation, et qui de ce fait se conjuguent avec les défis internes, pour rendre les efforts de développement, c'est-à-dire de transformations structurelles difficiles à opérer.

Tableau 01 : Les défis de la diversification de l'économie

Les défis liés à la nature du processus de mondialisation	Les défis sur le plan interne
défi de la compétitivité internationale et de l'ajustement au marché mondial.	Le système de gouvernance, qui concerne la nature et le mode de fonctionnement de la société
défi de la croissance économique soutenue et équitable, et de la réduction de la pauvreté	Le mode de croissance soutenue qui, pour assurer l'émergence du Congo, est appelé à résoudre le problème de la pauvreté humaine de masse,

<p>humaine actuellement grandissante, et ce, par les mécanismes d'insertion dans le marché mondial comme la coopération internationale l'y encourage. le défi de l'inversion des valeurs et du rôle de l'Etat en Afrique qui, dans le credo du consensus de Washington, lui réduit ses prérogatives de premier acteur responsable du bien-être de la nation.</p>	<p>assurant ainsi l'accès des larges populations aux services sociaux de base. De ce fait, il devrait se fonder sur les secteurs productifs qui impliquent la participation des larges fractions des populations, et qui ont un grand potentiel dans le processus de transformation des structures socioéconomiques.</p>
<p>défi de l'avenir avec des perspectives peu reluisantes, sinon sombres, aggravées depuis par la crise économique mondiale en cours qui affecte beaucoup l'Afrique dans ses dimensions alimentaire, environnementale et productive, y compris aussi dans l'aide au développement.</p>	<p>Le renforcement des capacités des populations à saisir les opportunités et choix qui se présentent à elles ou, qui leur sont ouvertes de par les politiques de développement, pour améliorer leurs conditions de vie.</p>
<p>et enfin en défi des politiques efficaces de développement et d'insertion dans les dynamiques mondiale et régionale. L'Algérie est comme nombre de pays africains, sérieusement concerné par ces autres défis sur le plan extérieur.</p>	<p>La construction d'un État capable et responsable du développement, et dont le rôle ne peut être réduit simplement à celui de garant du plein jeu du marché, sans préoccupation ni responsabilité significatives dans l'amélioration de la qualité de vie humaine de ses populations.</p>
	<p>La promotion et l'institutionnalisation au Congo du «</p>

	leadership politique de développement ». Il s'agit d'un leadership en mesure d'amener le pays à recouvrer son autonomie dans la formulation et la mise en œuvre d'un nouveau rêve ou une nouvelle vision de son devenir sur l'échiquier mondial.
--	--

Source : élaboration personnelle à partir du : Bassi A et Lombardi N « étude sur la vulnérabilité de l'économie congolaise et ses perspectives de diversification ». Programme des nations unies pour le développement. 2013. PP 144-147.

3-2 Au niveau spécifiquement Algérien

La gouvernance économique à l'Algérie fait face à des défis internes spécifiques, que le pays doit prendre en compte pour amorcer fermement le processus de transformations structurelles de réduction de la vulnérabilité. Car cette dernière est faite aussi des intérêts des forces qui en vivent, et des faiblesses de la gouvernance elle-même. Il y en a parmi eux qui constituent des risques pour la gouvernance ou pour l'économie du pays dans son ensemble, mais il y a aussi parmi eux ceux qui en constituent des opportunités à saisir. Ce sont en particulier :

La corruption : c'est un mal qui ronge nombre de pays du monde bien qu'elle soit beaucoup plus nocive en Afrique, et l'Algérie est un cas où cette gangrène est plus que préoccupante. Les initiatives de lutte contre cette gangrène existent, mais leur impact est encore faible. L'afflux d'énormes ressources pétrolières contribue à cette atmosphère notamment à travers l'importance et la liquidité des marchés publics qui sont devenus l'un des créneaux importants de la corruption et de la mal-gestion en Algérie. Les mécanismes de corruption sont complexes et relativement enracinés (Lamiri Abdelhak. 2013. PP 209-212).

L'esprit de prise de risques et d'initiatives pour l'investissement productif qui prennent du temps pour rapporter n'est pas développé. Cela se traduit notamment par le goût d'investir dans l'immobilier personnel, sans aucune création d'emplois, sans déclencher une quelconque dynamique de développement à la base (idem. P 200).

La faible efficacité et productivité des dépenses publiques : Les investissements publics sont énormes en termes de volume de ressources. Mais leur efficacité et leur productivité sont faibles du fait, entre autres, de l'importance de la corruption autour des marchés publics. Le secteur privé Algérien vit « aux cœurs » de ces marchés, mais avec des réalisations concrètes faibles face à des dépenses importantes. L'organe de contrôle de ces dépenses ne semble avoir ni la capacité, ni l'autorité nécessaires pour veiller à l'efficacité et à la productivité des dépenses publiques. Souvent, l'opérateur final ne dispose pas du montant de ressources compatible avec la réalisation satisfaisante du marché défini dans les termes du contrat.

Une gestion saine et transparente des finances publiques : En cette période d'afflux des recettes avec la manne pétrolière, l'Algérie dispose des moyens d'action financiers pour sa politique de transformations structurelles en vue d'amorcer son virage vers une économie viable, peu vulnérable, et franchement embarquée dans l'ère post-pétrole. Les sollicitations internes et externes sont nombreuses, et il faut éviter à tout prix la tentation de mener un train de vie dispendieuse et de haut niveau pour l'État et ses animateurs sont aussi grands. Cette tentation peut détourner des ressources vers des secteurs et activités non porteurs en termes de transformations structurelles de réduction de la vulnérabilité de l'économie du pays, et d'engagement réel du pays sur les sentiers du développement durable.

4-Les axes des politiques macroéconomiques

Il est important de souligner encore une fois, la nécessité d'un cadre macroéconomique stable et porteur, pour engager le pays dans la voie de la diversification qui bouscule parfois les pesanteurs de la structure économique existante, et sans doute aussi, du marché mondial. Il s'agit d'une stabilité macroéconomique conçue et gérée dans cette perspective de transformations structurelles, et non dictée par les besoins extérieurs comme le remboursement de la dette par exemple. Dans ce cadre, la gouvernance macroéconomique pourrait avantageusement porter son attention sur les axes suivants :

4-1 La transformation de la structure du PIB

Dans cet axe, la politique de diversification devrait viser et comprendre à la fois le « redressement » et « l'internalisation » de la

structure du PIB, l'élargissement des bases économique, sociale, et géographique des principaux secteurs et zones de croissance. Ceci est important car l'entendement traditionnel de la base productive se limite à la base-secteurs économiques de production, sans se soucier de la base sociale et de la base géographique du système de production(Bassi A et Lombardi N. 2013. P 147).

Une autre dimension à prendre en compte est que le recentrage des bases économiques de production ne veut pas dire l'arrêt de la croissance du secteur d'exportation. Il est toujours possible de continuer la croissance de ce secteur, et du pétrole en particulier, mais en réduisant progressivement sa place et son rôle comme moteur de la croissance économique nationale, du fait des efforts pour l'amplitude et le rythme de la croissance dans les autres secteurs hors pétrole. La préoccupation de base est celle de rééquilibrage du système de production, en vue de stimuler encore plus la croissance hors secteurs d'exportation. Il s'agit de faire en sorte que l'économie Algérienne de demain, ne soit comme celle d'aujourd'hui ou d'hier.

Les autres aspects de la gouvernance économique ou de la politique dans cet axe concernent la nécessité de changer et d'améliorer les techniques de production pour augmenter la productivité de l'économie Algérienne, en particulier dans les secteurs non exportateurs. Cette approche devrait être couplée aussi avec celle d'un mode de croissance de la richesse nationale qui ne s'accompagne pas d'une croissance des dépenses administratives plus rapide(idem. P 148). Le tableau suivant représente les principaux produits exportés hors hydrocarbure

Tableau 02 : Les principaux produits exportés hors hydrocarbure en 2011

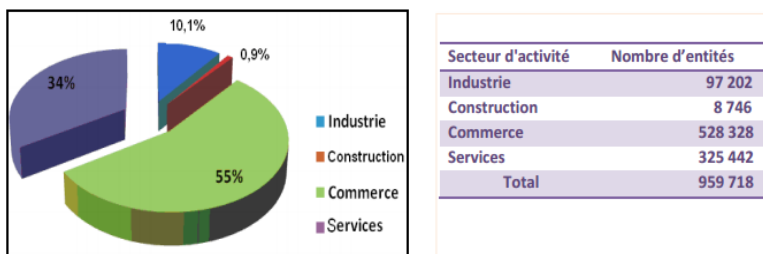
Libelle	Valeur (en million de DA)
Sucres de canne ou de betterave, aromatisés	19.325
Phosphates de calcium naturels	9.352
Méthanol (alcool méthylique)	3.043
Argon	2.858
Zinc non allie	2.641

Eaux (y compris les eaux minérales et gazéifiées)	1.941
Dattes fraîches (Deglet NOUR)	1.849
Produits lamines plats, en fer non alliés	1.717
Peaux tannées	1.485
Glace (verre flotté)	1.391
Déchets et rebuts de papiers	1.123
Pneumatiques neufs	1.113
Mates de galvanisation	1.053
Fontes bruts non alliées	1.028

Source : ONS. Evolution des échanges extérieurs de marchandises de 2001 à 2011. N°176/2012. P93

Les investissements en Algérie ont connu une évolution "remarquable" au cours de ces dernières années grâce aux mesures incitatives prises par les pouvoirs publics afin d'améliorer l'environnement de l'investissement et de promouvoir la destination Algérie. Cette évolution est confirmée par les données statistiques de l'ONS qui a inscrit de 2002 jusqu'à fin 2008 un total 51.456 projet d'une valeur de 5.799 milliards de dinars. La figure suivante représente la répartition des entités économiques par secteur d'activité.

Figure 02 : la répartition des entités économiques par secteur d'activité en 2011.



Source : Nabani « Cinquantenaire de l'indépendance : enseignements et vision pour l'Algérie de 2020 ». 2013. P 269

Ces projets, qui devraient créer plus 843.000 postes d'emploi, proviennent principalement d'investisseurs nationaux avec un total de 50.766 projets, pour un montant de 4.153 milliards de DA, soit 71,6% du montant global des investissements.

En ce qui concerne les investissements dans le secteur agricole, les résultats sont les suivants.

Tableau 03 : l'évolution des produits de l'élevage entre 2000 et 2009

Période	Espèces					
	Viandes rouges	Viandes blanches	Lait (10 ³ L)	Miel	Laine	Œufs (10 ³ U)
2000	2 517 830	1 981 360	1 583 590	10 540	177 090	2 020 000
2001	2 598 550	2 010 000	1 637 210	16 390	181 470	2 160 000
2002	2 907 620	1 507 000	1 544 000	19 495	197 520	3 220 000
2003	3 004 590	1 568 000	1 610 000	21 000	200 000	3 302 000
2004	3 200 000	1 700 000	1 915 000	28 000	230 000	3 500 000
2005	3 015 680	1 685 730	2 092 000	29 910	235 000	3 444 978
2006	2 985 000	1 453 000	2 244 000	25 000	240 000	3 570 000
2007	3 201 250	2 605 850	2 184 846	29 590	223 123	3 813 000
2008	3 157 570	3 056 950	2 219 708	33 120	221 887	3 507 575
2009	3 465 960	2 092 250	2 394 200	40 016	278 204	3 838 300
Moy	3 005 405	1 966 014	1 942 455	25 306	218 429	3 237 585

Source : www.ONS.DZ. 2012

L'existence de la rente pétrolière en Algérie a eu pour impact au poids relatif du secteur agricole dans l'économie, mais elle a en même temps permis de maintenir un taux de croissance annuel positif. La hausse des investissements agricole à partir des années 2000 n'aurait pas pu être possible sans l'existence d'un excédent de capitaux

alimenté par le secteur hydrocarbures en pleine croissance. Donc le secteur agricole a profité de l'augmentation des recettes d'exportation d'hydrocarbures.

4-2 Les finances publiques

Dans cet axe, la politique des finances publiques, en tant que composante de la politique de diversification, devrait répondre à un certain nombre de préoccupations notamment la Politique fiscale. Adopter une politique fiscale de sécurisation des recettes pour faire face aux chocs imprévisibles et à la volatilité des recettes pétrolières, et une politique prudente et prévisionnelle des dépenses publiques, y compris dans l'orientation stratégique des investissements de l'État. Dans ce cadre, il faudra intégrer à cet effort le nécessaire renforcement du dispositif du Fonds pétrolier intergénérationnel et les mécanismes de sa gestion transparente. Le tableau suivant représente l'évolution des recettes fiscales entre 2006 et 2011.

Tableau 04 : L'évolution de la structure des recettes fiscales(en milliard DA)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Impôts sur revenus	241.2	258.1	331.5	462.1	561.7	653.9
Impôts sur biens et service	341.3	347.4	435.2	478.5	514.7	539.4
Droits de douane	114.8	133.1	164.9	170.2	181.9	210.4
Recettes fiscales	720.8	766.7	965.2	1146.6	1298	1448.9

Source : La banque d'Algérie : Rapport 2011 « Evolution économique et monétaire en Algérie ». Mai 2012. P65

Au total, la part des recettes fiscales dans les recettes hors hydrocarbures a chuté à 84,1 % en 2011. Sur la période 2006-2011, le fait saillant concerne le changement de structure de la fiscalité hors hydrocarbures, d'autant que l'année 2011 confirme bien la baisse tendancielle de la fiscalité sur les biens et services en contexte de transactions informelles accrues. De plus, alors qu'en 2006, les impôts sur les revenus représentaient 50,2 % des impôts sur les biens et services, ce ratio a dépassé 100 % en 2010, pour s'établir à 121,2 % en 2011. Par ailleurs, compte tenu de leur poids accru dans les recettes hors hydrocarbures (15,9 % en 2011 contre 9,2 % en 2009) et de leur forte hausse en 2011 (44,8 %), les recettes non fiscales, de nature

plutôt exceptionnelle et moins régulière, ont compensé partiellement la faible augmentation (11,6 %) des recettes fiscales.

La faiblesse de la fiscalité interne à l'Algérie est due en partie au faible développement du secteur privé en général, et hors pétrole en particulier. Néanmoins, la politique fiscale devrait mettre en œuvre un dispositif destiné à élargir et consolider progressivement la base fiscale vers la production intérieure, en vue de renforcer ce ressort contre la volatilité et les conjonctures de vache maigre du secteur pétrolier. Il s'agit de mener vigoureusement une politique de stabilité fiscale qui tienne compte de la nécessité de réduction progressive du déficit des revenus non pétroliers par rapport aux dépenses courantes de l'État. Les récents efforts du gouvernement vont dans cette direction. L'augmentation des recettes hors secteur pétrolier s'expliquent notamment par l'amélioration de l'efficacité de l'appareil fiscal, la croissance du secteur hors pétrole lui-même, croissance qui de toute façon, est aussi redevable à la croissance du secteur pétrolier (Alan gelb. 2010. P 14).

L'objectif à cet égard est de soutenir un niveau à la fois réaliste et ambitieux d'investissements publics, et leur donner l'orientation qui en fasse le fer de lance ou l'instrument public d'incitation aux investissements privés d'une part, et de l'autre, de veiller à leur efficacité et leur productivité. Pour que les Investissements publics jouent un tel rôle, il y a lieu de mener une politique d'accroissement de leur part dans le budget de l'État, d'augmentation du taux d'exécution budgétaire, et d'augmentation de leur contribution à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. Mobilisation des ressources de financement. La politique dans cet axe devrait aussi se préoccuper de la mobilisation des ressources de financement de l'économie, en particulier en direction de l'épargne privée, du système bancaire (Bassi A et Lombardi N. 2013. P 15).

conclusion

Au terme de cette étude, il est possible de tirer quelques enseignements clefs sur la vulnérabilité de l'économie Algérienne et ses perspectives de diversification. Cette étude a permis de mettre au clair la nature de l'économie Algérienne et les différentes facettes de sa fragilité héritées de l'ère coloniale. Il en a découlé comme tendance de long terme, la fragilisation économique, plus que la consolidation et la construction d'un tissu et d'un espace économiques intégrés. La fragilisation de l'économie a affecté en particulier : la structure et le

système de production, la structure des exportations et des importations, la structure des finances publiques surtout en recettes, la géographie économique, la géographie de la population, l'emploi et le secteur privé hors exportation, le financement de l'économie ainsi que la gouvernance économique. Les différents programmes d'ajustement structurel mis en œuvre à partir du milieu des années 80 n'ont pas permis de modifier notre économie pour la rendre plus efficace. Malgré les divers plans et la volonté politique affichée, la transformation souhaitée de l'économie Algérienne ne s'est pas traduite dans les faits.

Quelques pays disposant d'une base de ressource solide ont réussi à diversifier leurs économies et leurs exportations, mais ils sont nombreux à avoir échoué. Les observations montrent que la diversification économique est rentable à long terme, mais que son importance varie selon les pays. Divers facteurs parmi lesquels la géographie et l'écologie limitent considérablement les opportunités de certains pays, mais la plupart d'entre eux peuvent choisir entre plusieurs options, à savoir élargir la gamme des exportations primaires, descendre vers l'aval des chaînes de valeur ajoutée de la transformation ou se déplacer vers les produits manufacturés.

On fonction de notre analyse de l'économie algérienne nous proposons les recommandations suivantes :

- Restructurer l'économie en vue de la construction de filières porteuses de plus de valeur ajoutée et d'emplois.
- Faire effectivement de l'industrie l'axe central de la politique de diversification.
- Renforcer la coordination interministérielle intra et inter pôles, et développer les synergies interinstitutionnelles sur les questions de diversification.
- Déconnecter progressivement les dépenses publiques (de fonctionnement et d'investissement) des recettes pétrolières en élargissant la base de l'assiette fiscale, en révisant la politique fiscale.

Améliorer le climat général de la gouvernance économique et surtout macroéconomique requis pour engager le processus de

diversification

Bibliographie

Livres :

- Lamiri Abdelhak « La décennie de la dernière chance : émergence ou déchéance de l'économie algérienne ? ». chihab édition. 2013
- Sinnoot E, Nash J, « Natural resources in Latin America and the Caribbean: beyond booms and busts? ». THE WORD BANK. Washington. 2010

Articles :

- Aoun Marie-Claire « la rente pétrolière économique des pays exportateurs ». Université de Paris-Dauphine. N°585. 2008.
- Bassi A et Lombardi N « étude sur la vulnérabilité de l'économie congolaise et ses perspective de diversification ». Programme des nations unis pour le développement. 2013.
- Benbahmed Tarik « perspectives économiques en Afrique : l'Algérie ». BAFD, OCDE, PNUD. 2014
- Catin Maurice « l'impact de l'ouverture économique sur la concentration spatiale dans les pays en développement ». Université du Sud Toulon-Van. N°20. 2004.
- Lafay Gérard « Avantage comparatif et compétitivité ». Cepii.Org. 1997
- Laussudrie Bernard « L'avantage comparatif : notion fondamentale et controversée ». Edition de la découverte. Collection repères. Paris 2001.
- Pecqueur Bernard « la tournant territorial de l'économie globale ». Espace et société N°124. Paris 2006.
- Teulon Frédéric « pays riche, population pauvre : quelle stratégie de développement pour l'Algérie ». IPAG Business school. N°244. Paris. 2014.

Communications :

- Alan gelb « diversification de l'économie des pays riches en ressources naturelles ». séminaire de haut niveau du FMI : Ressources naturelles, finance et développement. Alger. 2010

Rapports :

- La banque d'Algérie : Rapport 2011 « Evolution économique et monétaire en Algérie ». Mai 2012.
- Nabani « Cinquantenaire de l'indépendance : enseignements et vision pour l'Algérie de 2020 ». 2013.

Site web :

www.ONS.DZ